

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire
4 juillet 2016**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 4 juillet 2016, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

Monsieur Benoit Ladrie
Monsieur Dave Côté
Madame Sylvie Voyer
Monsieur Langis Proulx
Monsieur Miguel Thibault

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

6 personnes assistent à la dite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur Yves Detroz, maire, souhaite la bienvenue à tous et demande un moment de silence.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution No 076-16

Il est proposé par Dave Côté, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE JUIN 2016
Résolution No 077-16

Il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité que l'on adopte le procès-verbal du 6 juin 2016. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 30 juin 2016.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER
Résolution No 078-16

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 30 JUIN 2016

Dépenses incompressibles (par Accès-D) :	8 508.25\$
Dépenses incompressibles (par chèque) :	698.92\$
Dépenses compressibles :	28 067.21\$
Frais d'intérêts sur découvert :	166.70\$
Frais effet sans provision :	585.00\$
Frais fixes opération entreprise :	90.00\$
Paiement/ RCAP :	134.74\$
Salaire des employés :	7 654.58\$
Total des dépenses pour juin 2016 :	45 905.40\$

REVENUS AU 30 JUIN 2016

Arrondissement :	0.04\$
Intérêts-arrières de taxes :	85.54\$
Loyer :	30.00\$
Péréquation :	81 201.00\$
Permis et Licence :	80.00\$
Photocopies de documents :	20.00\$
Photocopies du Journal l'Écho des Trois Monts :	250.91\$
Remboursement de la Corp. Dév. pour le Gazébo :	603.68\$
Remboursement de matériel du Service incendie :	59.00\$
Subv. Infras. Réseau d'égout :	55 555.00\$
Taxes foncières générales :	14 747.07\$
Terre Publique :	51 282.00\$

Total des revenus pour juin 2016 : **203 914.24\$**

Solde en banque au 30 juin 2016 : **92 867.09\$**

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150

Résolution No 079-16

Il est proposé par Miguel Thibault, résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts autorise madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec. Très, à être mandaté à signer pour et au nom de la Municipalité de La Trinité-des-Monts les documents relatifs au projet du *PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150*.

TONTE DE GAZON POUR LE CIMETIÈRE

Résolution No 080-16

Il est proposé par Benoit Ladrie, résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts à décidé qu'à partir de maintenant, la municipalité fera que la tonte de gazon pour le cimetière et non le coupe bordure aux pourtours des épitaphes.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique les interventions survenues dans le mois.

VENTE DU CAMION VOLVO POUR LES PIÈCES

Résolution No 081-16

Il est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte l'offre d'achat de quatre milles dollars (4 000.00\$) pour le camion Volvo, (numéro de série est: 4V5JC8UF11N311787), de l'entreprise 9006-3538 Québec inc. Yannick Huet. Vendu pour les pièces seulement et autorise madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec. Très à signer pour et au nom de la Municipalité de La Trinité-des-Monts lors de la transaction à la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ).

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE FAMILLES ET DES AINÉES

Résolution No 082-16

ATTENDU QU'après avoir fait des recherches, nous n'avons pas été en mesure de trouver la résolution d'adoption de La politiques familles et des ainées;

ATTENDU QUE toute politique doit être adoptée par le conseil municipal avant de la présenter et de mettre en fonction le plan d'action;

ATTENDU QU'après discussions avec le conseil municipal, tous sont d'accord pour rectifier la situation et d'en faire l'adoption maintenant;

EN CONSÉQUENCE, pour les raisons ci-haut mentionnées, il est proposé par Sylvie Voyer et résolu à l'unanimité d'adopter la politique de famille et des ainées.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h15 à 19h24.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture de différentes correspondances reçues.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 20h32 à 20h50.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution No 083-16

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sylvie Voyer que la séance soit levée. Il est 19h55.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 1^{er} AOÛT 2016

.....
Yves Detroz, Maire

.....
Nadia Lavoie, Dir. gén. /sec.-trés.